

LETTRE AUX FAMILLES

Madame, Monsieur,

Pendant la période de confinement, l'Adapei de la Sarthe a mis en place des mesures pour répondre au mieux aux situations de chacun, dans la mesure du possible.

Depuis le 11 mai, nous avons adopté une **stratégie de déconfinement**. Nous nous devons donc d'être particulièrement vigilants aux cas de Covid-19 potentiels et aux cas contact. La cellule de crise de l'Adapei de la Sarthe a décidé de **mettre en place des mesures préventives** afin d'**éviter la propagation du virus au sein des IME**. Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance :

- Votre enfant montre des symptômes de Covid-19 (fièvre, toux, troubles ORL, troubles digestifs...) **à l'IME** :
 - ⇒ **l'infirmière isole l'enfant**, appelle ses parents, les guide dans les démarches à suivre et prévient le Docteur POUPELIN (médecin de la cellule de crise de l'Adapei de la Sarthe).
- Votre enfant montre des symptômes (fièvre, toux, troubles ORL, troubles digestifs...) **au domicile** :
 - ⇒ vous devez prévenir l'IME, garder votre enfant au domicile, consulter votre médecin traitant et transmettre l'avis médical au Docteur POUPELIN qui vous confirmera un retour à l'IME ou une mise en quatorzaine.
- Si un **enfant est testé positif** au Covid-19 :
 - ⇒ les professionnels et enfants du premier cercle contact doivent être isolés et mis en quatorzaine.
- Si **un enfant qui présente les symptômes est testé négatif** au Covid-19 :
 - ⇒ il est conseillé de le mettre en quatorzaine.
- Si **un parent montre des symptômes** :
 - ⇒ il est conseillé que toute la famille soit mise en quatorzaine même si le test est négatif car la famille fait partie du premier cercle contact.

Ces précautions peuvent vous sembler sévères mais, sachant que nous sommes toujours dans une phase d'incertitude quant à la propagation du virus, nous devons encore et toujours être vigilants.

Nous comptons sur votre compréhension.

Cordialement,

Jean-Charles POUPELIN
Médecin référent cellule de crise Covid-19

Patrick COURTOIS
Directeur du pôle enfance et adolescence